

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 24 (1987)
Heft: 883

Rubrik: L'invité de DP

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'INVITE DE DP **Le sport, ça n'est pas la santé**

Ce que l'on s'obstine à nommer «sport» ne m'intéresse pas en lui-même. Mais j'observe ce domaine d'activité, parce qu'il constitue un phénomène social important.

De plus en plus, cela devient un jeu de massacre. Si l'on prend en considération 18 footballeurs, âgés de 18 à 33 ans, physiquement entraînés, se nourrissant selon des plans diététiques, ne fumant pas, ne buvant pas, se couchant longtemps de bonne heure, on trouvera plus d'éclopés que dans des échantillonnages de sédentaires plus âgés, fumeurs, pinteurs, mangeurs de cochonnailles. Il ne se passe pas de jour que l'on ne nous entretienne de l'arthrose d'un libero, des ménisques d'un centre-avant, du coude tordu d'un tennisman. C'est dans de nombreux sports le résultat de la violence qui s'y est installée. Le public en est friand et, confortablement assis devant la TV, l'Européen moyen aime à se détendre d'une dure journée de travail en contemplant, entre un combat au Liban et un tremblement de terre au Mexique, des jeunes gens en train de s'astiquer les malléoles à coup de souliers à clous.

En plus, ces «sportifs» se droguent. Pas au H; c'est mal vu dans ces milieux. Mais aux anabolisants, à la cortisone, aux amphétamines et autres produits pharmaceutiques inutiles en temps normal.

Une autre forme d'usage de drogue consiste dans l'anesthésie locale d'une douleur avant ou durant la compétition. C'est même bien considéré: dans les comptereendus de match, on lit souvent: «Il a joué sous piqure»; et c'est dit avec une certaine admiration! Les sportifs ne sont pas les seuls coupables. Ceux qui en font le commerce le sont au moins autant. Quand on a payé plusieurs centaines de milliers de francs pour un ailier, on ne se laisse pas arrêter par un ménisque qui grippe: on pique. Et tant pis si, en fin de carrière, le joueur ne peut plus marcher correctement: il est

amorti, au sens comptable du terme.

Certes, les sportifs ont un avantage sur le drogué du modèle courant: on les intoxique sous contrôle médical. Plus, c'est le médecin lui-même qui fait l'injection. Ainsi que le montre le procès de Laon, le mal touche de plus en plus d'individus. Des cyclistes participant à des courses villageoises de vétérans réussissent à se faire prescrire des produits à base d'amphétamine, sous prétexte qu'ils sont fatigués par une semaine de travail; ce qui les aide à gagner le jambon garni qui récompense le vainqueur...

Drôle de société! Le sport, présenté comme facteur de santé, produit des malades. Pour le pratiquer, on se drogue. A une époque où l'on récolte sans cesse des signatures pour la protection des animaux contre la vivisection, on procède sur des humains à des expériences très dangereuses. Lorsqu'un plongeur se prépare à battre le record du monde de hauteur, on prépare la civière et l'hélicoptère (utiles, puisque l'aventure s'est terminée à l'Hôpital de l'Île).

Compte tenu de cette évolution, le temps n'est pas éloigné où, grâce à des manipulations, on pourra produire du sportif de pointe à la demande. Il suffit d'observer les jeunes gymnastes «femmes» ou les lanceuses de poids est-allemandes pour avoir une idée de ce que nous réserverait, dans ce domaine, la fécondation in vitro.

Alors, pour gagner du temps, si l'on se lance dans cette voie, il ne serait pas inutile de préparer des cocktails de sperme et d'ovules dosés de telle manière que les futurs champions naissent avec une marque de lessive imprimée sur les fesses, une publicité pour une montre de luxe au nombril et trois bandes en travers de la poitrine.

Philippe Bois

L'invité de DP s'exprime librement dans cette tribune. Philippe Bois est professeur de droit aux Universités de Neuchâtel et Genève.

■ (pi) Si un danseur ou un chorégraphe trouve toujours, à force de démarches parfois longues et compliquées, à se produire dans sa «zone d'influence», la chose devient beaucoup plus difficile s'il désire organiser un spectacle outre-Sarine: il ne connaît pas les salles et le soutien administratif est inexistant. Seuls les artistes renommés peuvent faire appel à un imprésario. Mais qui sera d'accord de passer du temps à organiser une tournée, pour toucher une commission sur des cachets misérables?

C'est le mérite du festival *Danse novembre 87* que de favoriser les échanges de spectacles entre les trois régions linguistiques du pays. Manifestation uniquement zurichoise pendant trois ans, *Tanz November* a jeté des ponts en direction de la Suisse romande et italienne. Les minorités profitent ainsi d'un programme très largement diffusé (30'000 exemplaires en trois langues) et sponsorisé. Mais c'est surtout la possibilité pour les troupes romandes d'aller jouer à Zurich et à Lugano qui fait l'originalité de cette manifestation.

DANSE **Echanges**

Les milieux de la danse se sont dépensés sans compter pour réussir à mettre sur pied le festival à Lausanne. Certains œuvrent bénévolement depuis plusieurs mois. Le résultat est là: sur un budget de 90 à 95'000 francs, 70'000 ont été trouvés par des dons et des subventions diverses. L'Université a mis à disposition et équipé gratuitement une salle. Les troupes acceptent de se produire au risque; cachet minimum garanti: 500 fr., couvrant à peine les frais. Un plus sera distribué en cas de succès. Côté spectacles, la manifestation promet d'être intéressante: sur quinze productions présentées à Lausanne, nous pourrions assister à cinq créations romandes, à quelques reprises récentes et à de nombreux spectacles alémaniques.

Danse novembre - à La Grange à Dornig (près de Lausanne) - tous les jours du 18 au 28 novembre. Prix des places: de 12 à 15 fr. Billets et programmes chez Hug Musique, au Grand-Pont à Lausanne.